

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
concernant
le soutien apporté au projet de reprise du cinéma Bel Air

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le Conseil communal et la population se sont émus à plusieurs reprises, à juste titre, de la situation de carence cinématographique qui perdure depuis plusieurs mois en Ville d'Yverdon-les-Bains, suite à la faillite de la société qui exploitait les trois salles de cinémas : le Capitole, le Bel Air et le Rex.

La Municipalité est active sur plusieurs plans. D'une part, comme elle l'avait annoncée dans son communiqué de presse du 1^{er} novembre 2011, une étude a été lancée en vue de la construction d'un bâtiment multifonctionnel, sur la place de l'Ancien-Stand, intégrant un complexe de cinémas.

D'autre part, un groupe de travail interne reçoit régulièrement des investisseurs potentiels, exploitants de grands complexes de cinémas, qui confirment leur intérêt pour Yverdon-les-Bains et qui pourraient participer à l'aménagement partiel de cette construction.

Finalement, à court terme, il s'agit de soutenir des initiatives privées ou associatives, comme celle qui connaît un franc succès, l'association CINEDICI, avec la projection d'un film, tous les dimanches soirs, dans l'une des institutions culturelles de la place.

Aujourd'hui, c'est un autre projet, dont les médias se sont fait l'écho à plusieurs reprises, pour lequel nous intervenons et duquel nous souhaitons vous informer.

Une association des amis du cinéma Bel-Air s'est créée, emmenée par Mme Chahnaz Sibai, exploitante des cinémas morgiens. Un dossier a été constitué, qui constate une fois encore le potentiel commercial que représente une ville-centre de près de 30'000 habitants. Le projet présenté est ambitieux : il s'agit de reprendre l'exploitation de la salle précitée en procédant à d'importants travaux pour la rénovation de la salle, du lobby et des installations techniques (installation du numérique). Cette salle pourrait donc rouvrir ses portes durant l'été. Le projet a d'ores et déjà obtenu un soutien important de la Loterie romande.

Afin d'offrir une solution rapide aux yverdonnois, compatible avec le développement futur d'un multiplexe, la Municipalité a accepté de verser une contribution unique de Fr 50'000. --.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

D. von Siebenthal

S. Lacoste